

RECTIFICATIF

FEDER: Report de dépôt des **dossiers d'aide au fret**

Le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique **précise, qu'en raison de** la situation sanitaire liée au COVID-19, le report de la date de dépôt des dossiers **d'aide au fret** au 30 juin 2020, concerne uniquement les demandes de paiement et le dépôt des factures de la période 2019.

La date de dépôt des demandes d'aide au fret reste inchangée, soit le 30 juin 2020

Pour toutes informations sur le contenu des programmes ou afin de récupérer des formulaires de demande d'aide, le site www.europe-martinique.com reste à votre disposition.

Contact Presse

Ketty GERARD et Nathalie HIERSO

CommunicationDFE@collectivitedemartinique.mg

Collectivité Territoriale de Martinique
Direction des Fonds Européens

Immeuble Pyramide, 165-167, Route des Religieuses, 97200 Fort-de-France